Commission scolaire
des Patriotes

Service du secrétariat général
et des communications

REVUE DE PRESSE

DU 18 AU 24 AVRIL 2020

Commissions scolaires: Québec reste muet sur sa propre réforme

PHOTO PHOTO SARAH MONGEAU-BIRKETT, ARCHIVES LA PRESSE

L'hiver dernier, Québec a adopté une loi transformant les commissions scolaires en centre de services. Selon l'échéancier prévu à ce moment-là, le processus de formation des conseils d'administration doit s'enclencher dans les prochaines semaines.

Appelées à gérer une année scolaire interrompue en raison de la pandémie et une reprise des classes qui s'annonce complexe, les commissions scolaires doivent en plus se réorganiser en centres de services. Les échéanciers prévus avant la crise doivent-ils être suivis? La réponse de Québec se fait attendre.

Publié le 22 avril 2020 à 6h00 Mis à jour à 8h29

MARIE-EVE MORASSE
LA PRESSE

En adoptant sous le bâillon la loi transformant les commissions scolaires en centres de services l'hiver dernier, le gouvernement Legault a précisé le calendrier qui doit mener à la formation des conseils d'administration de ces centres de services.

Dans deux semaines, par exemple, il faut inviter des personnes à soumettre leur candidature. Ces membres seront élus au plus tard le 10 juin et entreront en fonction cinq jours après pour préparer la prochaine rentrée scolaire.
C'était avant la pandémie. Depuis, presque rien ne filtre des intentions de Québec sur sa réforme.

« On est beaucoup dans l'attente des décisions du ministre sur plusieurs sujets, c'est un exemple de plus », se désole le président du comité de parents de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Marc-Étienne Deslauriers. Selon la loi, cinq parents doivent faire partie du conseil d'administration d'un centre de services.

Avec des échéances qui se rapprochent, le directeur général de la Commission scolaire des Patriotes (CSP), en Montérégie, se dit préoccupé par la question.
Tout ce qu'il a comme information, c'est un document officiel du ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur daté du 9 avril, dans lequel il est indiqué que « le déploiement et le calendrier de formation sont actuellement en révision » en raison du coronavirus.

« Outre ce bout de phrase-là auquel on peut s'accrocher, on n'a pas d'autres informations », dit Luc Lapointe, dont le mandat prévu par la loi est de mener à bien la nomination des administrateurs des centres de services.
Il voit mal comment un conseil d'administration d'un centre de services pourrait être formé dans les circonstances.

On part de zéro. L'ensemble du Québec part de zéro.

Luc Lapointe, directeur général de la Commission scolaire des Patriotes
« Je pense que pour bien faire les choses, il est important d'informer les gens qui sont intéressés d'en quoi consiste un conseil d'administration, dans quoi ils s'engagent s'ils posent leur candidature », ajoute le directeur de la CSP.
Il croit que le ministère de l'Éducation doit statuer sur la suite des choses et fournir des « informations plus précises », surtout dans cette « période

d’incertitude » où les commissions scolaires devront gérer le délicat retour en classe des élèves et du personnel.

En attente

À la Commission scolaire de la Pointe-de-l’Île, à Montréal, on dit n’avoir reçu du Ministère « aucune indication à ce jour relativement au fait que les délais prévus à la loi 1 étaient reportés. Par conséquent, nous mettons tout en branle afin de nous conformer aux prescriptions de la loi ». La Commission scolaire Marguerite-Bourgeoys dit s’être « assurée de faire avancer ce dossier en parallèle dans la mesure du possible ». « Nous sommes en attente du nouvel échéancier du Ministère quant aux actions prévues », indique sa porte-parole, Chrystine Loriaux.

Même son de cloche à la Fédération des commissions scolaires du Québec, qui doit devenir le 15 juin la Fédération des centres de services scolaires. « Nous sommes en attente de directives du Ministère pour savoir si les échéanciers prévus dans la loi tiennent toujours la route compte tenu des circonstances », nous a-t-on indiqué par courriel. Notre demande d’entrevue a été refusée.

Pas de certitude au ministère

Mardi, le cabinet du ministre de l’Éducation Jean-François Roberge n’a pas pu nous dire s’il repousserait l’échéance pour la création des conseils d’administration des centres de services.
Il a fait savoir qu’il « [n’était] pas exclu qu’il soit nécessaire de repousser certains échéanciers ».

Le comité de parents de la CSDM souhaite que Québec reporte de six mois, un an ou même plus la nomination des nouveaux conseils d’administration des centres de services scolaires pour faire les choses correctement.

« Le premier gros obstacle, ce sont les réunions en personne, observe Marc-Étienne Deslauriers. La priorité, c’est la santé de tout le monde et que les élèves puissent faire leurs apprentissages normalement. Une structure décisionnelle, c’est pas la priorité », dit-il.

Les pour et les contre d'un retour en classe en mai, selon le Syndicat de Champlain

(Photo : Archives – Le Courrier du Sud)

Éric Gingras
(Photo : Archives – Le Courrier du Sud)

ALI DOSTIE
ADOSTIE@GRAVITEMEDIA.COM

ÉDUCATION. Peu importe quand — et comment — se fera le retour à l'école, le Syndicat de Champlain ne veut rien précipiter et attendra le signal du gouvernement et de la santé publique. Lorsque le moment sera venu, les enseignants et membres du personnel de soutien seront « prêts » et « contents » de reprendre du service dans les écoles.

Le petite bombe lancée par le premier ministre François Legault avant le long congé de Pâques laissant entendre la possibilité d'un retour en classe le 4 mai ou même plus tôt en avait surpris plus d'un dans le milieu scolaire et chez les parents.

Depuis, il s'est ravisé. Pas de retour en classe imminent, la santé des enfants prime sur l'économie.

« C'est sûr qu'il y a eu des inquiétudes. M. Legault avait dit ça tout bonnement, alors qu'à ce moment, on n'avait pas encore atteint le sommet [de nombre de cas de COVID-19]. Il a dit ensuite que c'était l'un des scénarios », rappelle Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, qui représente des enseignants et membres du personnel de soutien des Commissions scolaires Marie-Victorin (CSMV), des Patriotes et de la Vallée-des-Tisserands.

Selon les informations qui viennent au Syndicat au sujet du retour en classe, aucune décision n'est prise à court ou moyen terme.

« Est-ce qu'il y aurait un possible retour au travail pour les enseignants? Il faudrait voir », laisse-t-il entendre, rappelant que les enseignants offrent déjà de l'encadrement à leurs élèves.

SCÉNARIO LE PLUS SOUHAITABLE

Quant à savoir si un retour en classe est préférable d'ici juin ou en septembre, M. Gingras préfère s'en remettre à la santé publique, qu'il juge la mieux placée pour prendre cette décision.

D'un point de vue pédagogique, il ose néanmoins se prononcer.

Un retour à la mi-mai signifierait que les cours au primaire s'échelonneraient sur environ un mois; un peu moins d'un mois chez les élèves du secondaire, pour qui les examens du ministère de l'Éducation ont été annulés.

> **« Pour être franc, est-ce qu'un retour à la mi-mai ferait un grand bien ? Serions-nous capables de rattraper le retard ? La réponse est non. »**
>
> **- Éric Gingras**

Toutefois, il serait bénéfique, ne serait-ce que pour la consolidation des acquis et l'« aspect social ».

ENCADREMENT À GÉOMÉTRIE VARIABLE

Depuis le début de la crise, les enseignants sont appelés à conserver le lien avec leur élève et à proposer des activités éducatives, ce qui s'ajoute à la riche offre de plateformes pédagogiques.

Malgré tout, les enfants ne reçoivent pas tous le même encadrement à la maison. Par exemple, certains appels des enseignants restent sans réponse.

« À la Commission scolaire Marie-Victorin, il y plus d'une centaine de classes d'accueil. Quel type de suivi peut être fait? » soulève Éric Gingras.

Chez les élèves en famille d'accueil ou encore chez les élèves en difficulté, le soutien doit être encore plus grand.

« Quand les enseignants ont appelé leurs élèves, je peux vous dire qu'ils n'y sont pas forcément allés en ordre alphabétique. S'il y a eu beaucoup de travail fait avec un élève durant l'année scolaire, on ne veut pas perdre ça. »

Éric Gingras souligne aussi le travail des services de garde maintenus ouverts pour les enfants des parents qui œuvrent dans les services essentiels.

ÉTONNANTE POURSUITE DES NÉGOS

Dans le contexte actuel, Éric Gingras n'entend pas critiquer le travail de l'employeur.

Il y a des échanges quotidiens avec les commissions scolaires, une bonne communication, même si on ne s'entend pas toujours. »

La poursuite des négociations des conventions collectives avec le gouvernement a cependant eu de quoi le surprendre.

« On sent la volonté du gouvernement de poursuivre, ne reculant devant rien. C'est particulier, alors qu'il y a tant d'autres affaires à gérer à l'heure actuelle. On ne l'avait pas vu venir. »

LA CRISE COVID-19

Ouverture des écoles

Un retour souhaité, mais avec des précautions

Le possible retour en classe le 4 mai ou même avant, selon ce qu'a avancé le premier ministre François Legault, apporte son lot d'inquiétudes au sein des enseignants.

Un texte de **Martine Veillette**

Éric Gingras, président du Syndicat de Champlain, mentionne que les enseignants et le personnel de soutien, qu'il représente, ont hâte de revoir les élèves et que la vie reprenne une certaine normalité. Cependant, des craintes subsistent quant à la réouverture des écoles.

« C'est évident que nous avons certaines préoccupations quant au retour, en fonction du moment où cela s'effectuera. Il devra y avoir des balises claires et des mesures envisagées pour les membres du personnel qui ont des conditions particulières qu'on ne peut pas ignorer dans le contexte, que ce soit en matière de santé, de condition médicale personnelle, de celle d'un enfant ou d'un proche », dit-il.

Il ajoute que la déclaration de M. Legault, sur la possibilité d'ouvrir les écoles avant le 4 mai, a fait sursauter le personnel de l'éducation. Pour l'instant, rien n'est confirmé en ce sens. Le premier ministre a par ailleurs affirmé quelques jours plus tard que les commerces feraient des ouvertures progressives avant les écoles.

« Le moment venu, nous serons là pour nous assurer que le retour se passe le mieux possible dans les circonstances », affirme M. Gingras. Selon lui, il est important qu'il y ait une conclusion à cette année scolaire, peu importe sa durée. Cela permettra aux élèves et aux professeurs de se revoir « pour mettre un point final à cette année et pour se dire au revoir. Pour certains, ça marquera le passage au secondaire ou au niveau collégial. Cela nous apparaît essentiel pour la suite des choses ».

Procédures claires réclamées

Cependant, il précise que des procédures claires doivent être mises en place et divulguées à l'ensemble du réseau scolaire. Plusieurs questions demeurent sans réponse. « Quelles seront les mesures de protection et de limitation de la contagion? Comment s'organisera-t-on en classe avec 27, 28, 29 élèves? Quelles seront les consignes d'hygiène? Y aura-t-il le matériel nécessaire? Y aura-t-il un protocole de retrait lorsqu'un élève sera contaminé? Parce que cela arrivera assurément… Les questions sont nombreuses et, évidemment, nous n'avons pas les réponses à ce moment-ci, il est encore trop tôt », mentionne-t-il.

« Le moment venu, nous serons là pour nous assurer que le retour se passe le mieux possible dans les circonstances. »
- Éric Gingras

Selon lui, il faudra que « les autorités et le gouvernement s'y penchent avant de faire des annonces pour s'assurer que le retour ne se fasse pas dans le chaos et à géométrie variable selon les commissions scolaires et les milieux. Il est important aussi de se rappeler collectivement que les écoles ne sont pas des garderies, qu'il faut rouvrir rapidement pour que la reprise économique puisse avoir lieu ».

De plus, le syndicat craint une accentuation de la pénurie de main-d'œuvre déjà présente dans le milieu scolaire, puisque certaines personnes pourraient ne pas pouvoir reprendre le travail pour des raisons de santé. « Il faudra faire preuve de compréhension, de flexibilité et d'ingéniosité, parce que la pénurie de main-d'œuvre dans le réseau n'a pas disparu pendant le confinement! »

Les écoles sont fermées depuis le 13 mars. (Photo : archives)

Renfort en santé

Dans cette urgence sanitaire, le gouvernement du Québec adopte régulièrement des arrêtés ministériels. Récemment, il en a adopté un permettant de faire appel au personnel des commissions scolaires pour venir en aide au réseau de la santé.

M. Gingras rassure qu'actuellement, bien que la situation change rapidement, les personnes appelées sont celles qui détiennent des compétences dans le domaine de la santé, notamment les infirmières qui enseignent en formation professionnelle. Il précise également que, pour le moment, c'est sur une base volontaire.

« Cet arrêté ministériel fait couler beaucoup d'encre parce qu'il ratisse très large pour donner au gouvernement toutes les options possibles. Et puisqu'on y fait pour la première fois mention du fait que le personnel enseignant au sens large pourrait être requis dans le réseau de la santé, il n'en fallait pas plus pour inquiéter les gens », affirme le président.

Il ajoute que « le flou artistique sur certains aspects, les imprécisions sur d'autres et le manque de directives claires nous laissent perplexes parce qu'il s'agit d'une recette parfaite pour alimenter les questionnements et l'inquiétude chez le personnel de l'éducation ».

Le personnel du Syndicat est toujours actif en télétravail depuis le début de la crise afin de répondre aux questions et inquiétudes de ses membres.

Question aux lecteurs

Comment entrevoyez-vous un retour en classe

redaction@journaldechambly.com

«On ne sera pas comme l’école d’avant»

Des écoles de la province rouvriront bientôt, a annoncé mercredi le premier ministre François Legault. Il présentera la semaine prochaine un plan détaillé en ce sens, mais on sait d’ores et déjà que l’ouverture se fera par régions et que la fréquentation ne sera pas obligatoire. L’école ne sera pas comme « avant », a prévenu le directeur national de santé publique, Horacio Arruda.

Publié le 23 avril 2020 à 5h00

MARIE-EVE MORASSE
LA PRESSE

L’école non obligatoire

Quand la cloche sonnera de nouveau, la fréquentation des classes sera facultative. « On va s’assurer dans ce plan que les parents qui, pour toutes sortes de raisons, ne veulent pas envoyer leur enfant à l’école ne seront pas obligés de les envoyer à l’école. […] Puis on va prendre des mesures pour que ces enfants-là soient capables de faire le rattrapage nécessaire lors de la rentrée en septembre », a précisé le premier ministre François Legault.

Qui choisira d’aller à l’école ? demande Catherine Turcotte, professeure au département d’éducation et formation spécialisées de l’Université du Québec à Montréal. « Il faudrait selon moi revoir avant les vacances les élèves qui ont besoin d’une révision. Est-ce que ce sont nécessairement ceux qui vont se présenter à l’école ? On ne le sait pas. Les enseignants ont la possibilité de parler avec les élèves, il y a peut-être des invitations plus personnalisées qui pourraient se faire », dit-elle.

Une ouverture par régions

La réouverture des écoles se fera par régions. « On va évidemment y aller de façon graduelle en commençant par les régions où la situation est très stable », a expliqué le premier ministre François Legault en ajoutant qu'il suivait l'évolution de la pandémie au jour le jour. « Si les chiffres restent stables dans les régions autres que Montréal et Laval, on va pouvoir procéder à la réouverture graduelle des écoles, avec un certain nombre de directives », a ajouté M. Legault. Québec a indiqué dans les derniers jours que le réseau scolaire aura deux semaines pour se préparer avant que les élèves reviennent en classe. Si le plan du gouvernement est déposé lundi prochain, par exemple, des écoles pourraient rouvrir au plus tôt le 11 mai.

Priorité à certains élèves ?

Au-delà de la gestion sanitaire, il faudra penser à offrir un accès prioritaire aux élèves en difficulté, dit Delphine Collin-Vézina, professeure à l'École de service social de l'Université McGill. « Par exemple, les élèves qui n'avaient pas les notes de passage dans les deux premiers bulletins pourraient être priorisés pour les aider à passer leur année. Ceux qui passent d'un niveau à l'autre pourraient aussi avoir besoin de plus de soutien présentement », illustre-t-elle, citant par exemple les élèves qui feront l'an prochain leur entrée au secondaire.

Un exercice complexe

Tout porte à croire que les responsables des commissions scolaires connaîtront le plan de retour presque en même temps que la population générale. À la Commission scolaire des Patriotes, on affirme que ce serait « travailler dans le vide » que de préparer un retour en classe sans avoir le fameux scénario en main.

Un retour en classe avec un « double horaire » dans une même journée serait difficile à implanter, dit son directeur général Luc Lapointe. Certains scénarios de retour en classe lui paraissent plus simples à mettre en œuvre.

« Si c'est plus de l'ordre d'une fréquentation à temps partiel ou d'une journée sur deux, ça demande un peu moins d'organisation et de gestion. Par contre, à l'intérieur des écoles, il y a une distanciation sociale à respecter, ce défi est énorme, et il faut être capables de mettre en place des conditions qui vont la permettre », poursuit Luc Lapointe.

Un défi qu'a mis en évidence le directeur national de santé publique en point de presse mercredi. « Si on ouvre les écoles, ça va se faire avec des façons de travailler très différentes. On ne sera pas comme l'école d'avant, hein ? La distanciation sociale va devoir être respectée », a déclaré Horacio Arruda.

L’immunité de groupe

Le directeur de santé publique a réaffirmé mercredi qu’« heureusement, les complications chez les enfants sont excessivement rares ». « En les immunisant de façon un peu naturelle, on les aide, en fin de compte. Mais on ne s’organisera pas pour exposer, par exemple, des professeurs ou des gens en garderie qui ont des problèmes de santé ou qui ont un certain âge », a assuré Horacio Arruda.

L’immunité communautaire ne doit pas devenir un « objectif », avise pour sa part Levon Abrahamyan, professeur de virologie à la faculté de médecine vétérinaire de l’Université de Montréal, qui étudie les coronavirus depuis des années. « Je crois que la situation épidémiologique actuelle, surtout au Québec, ne nous donne pas assez de confiance pour faire des bonnes prévisions sur ce qui se passera », dit-il. M. Abrahamyan croit que le gouvernement devrait attendre à la fin de la semaine prochaine avant de statuer sur la suite des choses, notamment la réouverture des écoles.

Des enseignants inquiets

La Fédération autonome de l’enseignement a demandé mercredi à voir le plan de Québec pour « pouvoir le commenter et le bonifier ». « Les profs du Québec ne serviront pas de rats de laboratoire et les élèves encore moins. On a 17 % de nos membres qui sont âgés de 55 ans et plus. Certains de nos membres souffrent de certaines maladies, d’autres sont des aidants naturels », a déclaré son président, Sylvain Mallette.

Il dit comprendre que les écoles ne seront pas « fermées de façon éternelle », mais aurait souhaité que le premier ministre consulte les enseignants avant de parler publiquement d’un plan de réouverture.

Des exemples venus d’Europe

La France a présenté cette semaine son plan de réouverture des écoles. Il s’étale sur trois semaines selon le niveau scolaire. Les groupes seront composés au maximum de 15 élèves et, comme au Québec, des parents qui le souhaitent pourront garder leurs enfants à la maison, mais l’enseignement devra alors être fait à distance. « Un élève ne sera jamais en dehors de l’obligation scolaire », a déclaré cette semaine le ministre de l’Éducation, Jean-Michel Blanquer. Les enseignants auront une journée de « pré-rentrée » pour se préparer.

Aux Pays-Bas, les élèves du primaire pourront reprendre leurs cours à temps partiel en alternant enseignement à l’école et à domicile.

LA CRISE COVID-19

Un retour à l'école qui inquiète

Depuis que le 9 avril, Jean-François Roberge a émis l'hypothèse d'une ouverture des classes peut-être avant le 4 mai, les réactions de la population s'enchaînent. Mais aucune décision n'est prise pour l'instant.

un texte de Frédéric Khalkhal
fkhalkhal@versants.com

Le 9 avril, Jean-François Roberge laissait entendre que les écoles pourraient ouvrir avant le 4 mai, date prévue pour la fin de la période du confinement, pouvait-on lire sur le site des *Versants*. « La décision sera prise dans les deux prochaines semaines », indiquait-il alors en visioconférence avec la Chambre de commerce Mont-Saint-Bruno, moment auquel a assisté le journal *Les Versants*.

Le lendemain, dans son point de presse, le premier ministre François Legault confirmait sa volonté de regarder tous les scénarios, dont celui d'un retour à l'école peut-être avant le 4 mai.

Après cette annonce, les messages ont été nombreux à se faire entendre. C'est pourquoi le 11 avril, M. Legault a préféré préciser la démarche du gouvernement. « Je voudrais rassurer les parents qui sont inquiets sur la réouverture des écoles. Je ne donnerai pas mon OK sans l'accord de la santé publique. Rien n'est décidé pour le moment. Nous ne regarderons qu'un seul critère, celui de la santé des enfants. On prendra une décision dans l'intérêt de nos enfants. »

Dans les prochains jours, le gouvernement Legault indiquera si les écoles réouvriront début mai. (Photo : archives)

LES RÉACTIONS

Après la publication de notre article le 9 avril, beaucoup de nos lecteurs se sont inquiétés d'une possible ouverture des écoles avant le 4 mai.

« J'espère juste que le ministre Roberge ne mettra pas ses enseignants à risque en ouvrant les écoles trop vite pour satisfaire les pressions parentales. Est-ce que ça vaut vraiment la peine alors qu'il restera peu de semaines d'école? Je me questionne. Certaines enseignantes sont dans la cinquantaine avancée, elles sont peut-être moins protégées que les plus jeunes ! À réfléchir... », a publié Sophie Brillon.

Des propos qui concernent particulièrement Marie André Morin, une enseignante diabétique. « Je suis enseignante. J'ai 54 ans et je suis diabétique donc à risque de complications si j'attrape le virus. Il faut penser aux enseignants dans cette décision. Impossible pour des enfants de respecter le deux mètres. Ils sont dans notre bulle constamment surtout au préscolaire. Les enfants ne sont peut-être pas à risque, mais peuvent être porteurs du virus et le transmettre. J'espère que les responsables de la santé publique vont considérer ces points. »

« J'espère juste que le ministre Roberge ne mettra pas ses enseignants à risque en ouvrant les écoles trop vite pour satisfaire les pressions parentales. » - Sophie Brillon

Pour Katrin René, retirer les enseignants vulnérables serait une solution pour ouvrir de nouveau les classes. « Est-ce pour répondre aux pressions parentales ou pour offrir des solutions aux parents qui se mettent à risque depuis le début pour répondre aux besoins de la population, dont les enseignants? Les personnes à risques de tous les milieux de travail sont retirées donc je ne verrais pas pourquoi ce serait différent pour les enseignants qui seront considérés à risques à cause de leur âge ou condition médicale . Des moyens ont été mis en place pour tous les services essentiels jusqu'à présent : est-ce qu'elles sont parfaites : non. Est-ce que ça permet de maintenir les services à la population : oui. J'ai hâte que les gens pensent en collectif et non en nombriliste. Est-ce que c'est l'idéal : non. Dites-vous qu'il y en a des pires que vous. »

Mila Archambault, souhaite prolonger l'année scolaire. « Il y a plusieurs autres employés qui travaillent avec le risque. Pourquoi les professeurs doivent être privilégiés? Je pense qu'on devrait prolonger l'année scolaire jusqu'à la fin juillet. »

Annie Tremblay, pense quant à elle aux parents. « Mais ont-ils pensé aux parents qui présentent certains problèmes de santé? Diabète, asthme, etc. Depuis le début de la pandémie, on se sent plus en sécurité d'avoir nos enfants à la maison. On évite ainsi d'être contaminé plus facilement. C'est inquiétant! »

Akila Brahimi pense aux enfants fragiles. « Tous les enseignants et enseignantes n'ont pas vingt ans, et ne sont pas tous en bonne santé, les élèves non plus! Qu'est-ce qui peut garantir une immunité parfaite sans aucune complication?? Avez-vous vraiment une idée du quotidien d'une école? Il s'agit de vies humaines! »

Même son de cloche pour Amélie Avoine. « Et que faire des élèves qui sont eux-mêmes à risque et/ou dont les parents font partie de la population à risque? C'est irresponsable! »

Nicole Beauséjour se pose des questions. « Le Québec a sévi et autorise les policiers à donner de grosses contraventions pour tout rassemblement de deux personnes et plus, mais en même temps, ce serait OK de retourner les élèves dans les écoles? »

Samira, elle, ne cache pas sa peur. « Je suis une maman de trois enfants et je ne suis pas à l'aise avec l'idée d'ouvrir les écoles et les garderies. J'ai peur. »

Rappelons cependant que rien n'est décidé pour l'instant. La semaine dernière, le premier ministre du Canada, Justin Trudeau, indiquait lors de son point presse quotidien que la situation actuelle serait là pour durer « des semaines. »

D'autre part, après l'annonce que l'école pourrait ouvrir de nouveau avant le 4 mai, le premier ministre québécois est revenu sur ses propos en indiquant que ce ne serait pas pour tout de suite.

Question aux lecteurs :

Quand voudriez-vous voir les écoles ouvrir de nouveau?

REDACTION@VERSANTS.COM

Maison des Enfants de la Montérégie: Des missions pour les jeunes durant la pandémie

Le 23 avril 2020 — *Modifié à 17 h 14 min le 20 avril 2020*

par Steve Martin, journaliste de l'Initiative de journalisme local

En proposant des missions amusante, l'équipe de la Maison des enfants de la Montérégie espère amener les jeunes à s'exprimer sur ce qu'ils vivent en ce moment. *(Photo : courtoisie)*

Durant la période d'isolement, les enfants doivent faire face à une situation inhabituelle et insécurisante. Afin de leur permettre de s'exprimer sur ce qu'ils vivent, un organisme a mis au point des missions proposées en ligne qui vont les amener à réfléchir et à s'écouter tout en s'amusant.

Depuis l'an 2000, la Maison des Enfants de la Montérégie œuvre auprès des élèves de 5 à 12 ans de la région. D'ordinaire, la mission de l'organisme est d'amener les jeunes à s'exprimer sur ce qu'ils vivent, de les aider à identifier les ressources intérieures et extérieures qui vont leur permettre de s'épanouir tout en leur donnant les outils afin qu'ils développent une image positive d'eux-mêmes.

Grâce à des boîtes aux lettres distribuées dans 17 écoles de la Commission scolaire des Patriotes, les enfants peuvent notamment aborder les sujets qui les concernent, que ce soit l'arrivée d'un nouveau bébé à la maison, une querelle avec un ami, leurs peines ou les défis auxquels ils doivent faire face.

Des organismes en mode adaptation

Depuis le début de la pandémie cependant, l'équipe de la Maison des Enfants a dû réajuster le tir afin de rejoindre ces filles et ces garçons qui vivent cette période d'isolement social en compagnie des membres de leur famille. Une situation qui génère de nouvelles questions et potentiellement des inquiétudes qui pourraient avoir un impact à long terme sur leur vision du monde.

« Depuis le début de la crise du coronavirus, nous nous sommes retrouvés sans contact avec les enfants, explique la directrice générale de l'organisme Claudia Forget. Pourtant, c'est une période durant laquelle ils ont besoin qu'on les laisse parler un peu. C'est comme ça que nous est venue l'idée de leur donner des conseils et de les présenter sous forme de missions. »

Ces missions, jeunes et parents peuvent y avoir accès sur le site de l'organisme à l'adresse **mdevarennes.org**.

« Dans le quotidien que nous vivons actuellement, les enfants peuvent développer une certaine anxiété, parce qu'ils écoutent les nouvelles avec leurs parents, parce qu'ils entendent que leur père ou leur mère a perdu son emploi. Ils ne vont pas nécessairement exprimer ce qu'ils ressentent alors que c'est pourtant le temps d'en parler. »

De l'aide aussi pour les parents

En répondant aux questions de la première mission avec l'aide de ses parents, l'enfant pourra trouver les mots pour parler des aspects négatifs, mais également positifs de la situation particulière qu'ils doivent traverser alors qu'ils ont encore une courte expérience de la vie.

« D'aborder ces questions, ça peut donner une porte d'entrée aux parents, ajoute Mme Forget. Ça peut permettre de débloquer certaines choses en ces temps plus sensibles qui sont à venir. »

À l'heure actuelle, les responsables de l'organisme ont prévu mettre en ligne une dizaine de missions qui vont amener les élèves à réfléchir sur des questions qui les concernent, notamment sur le devoir de protection qu'ont les parents envers eux et qui les pousse parfois à prendre des décisions qui ne sont pas comprises immédiatement.

« Il y a beaucoup de familles qui n'ont jamais été autant avec leurs enfants et ils doivent tout à coup avoir un rôle d'enseignant auprès d'eux, ajoute Claudia Forget. Ça ne s'apprend pas du jour au lendemain. Ça leur demande d'être dans la performance et ça peut générer des stress. Or, la sécurité apportée par papa et maman, c'est à la base de la pyramide des besoins de l'enfant. On s'est dit qu'avec nos missions, nous avions la possibilité de les aider eux aussi. »

Michèle Lamoureux, Sylvie Pelletier et Marie-Josée St-Georges de la Maison des enfants de la Montérégie, l'organisme à l'origine de ce projet.

Vais-je envoyer mon enfant à l'école en mai?

Auteur.e Anonyme
23 avril 2020 20:00

Très bientôt, François Legault nous partagera les décisions prises par notre gouvernement quant à l'ouverture des écoles. Il se pourrait qu'elles ouvrent en mai. Et en attendant, beaucoup de parents se questionnent.

Les parents auront le choix

« On va s’assurer dans ce plan que les parents qui, pour toutes sortes de raisons, ne veulent pas envoyer leur enfant à l’école ne seront pas obligés de les envoyer à l’école. […] Puis on va prendre des mesures pour que ces enfants-là soient capables de faire le rattrapage nécessaire lors de la rentrée en septembre », a dit très récemment notre premier ministre.

Je me pose donc la question : **dois-je laisser mon enfant aller à l'école? Parents et enfants en santé sont-ils voués à attraper la COVID-19 après plus d'un mois de confinement pour créer une immunité naturelle? Et surtout est-ce efficace?**

C'est quoi le plan?

François Legault explique que la réouverture se fera graduellement en commençant par les régions « où la situation est très stable ». Le but est d'immuniser une partie de la population, contrôler la propagation du virus, étant donné que l'attente d'un vaccin est bien trop longue.

Si l'annonce est faite lundi prochain, les écoles pourront commencer à rouvrir dès le 11 mai. **Serons-nous prêts dans moins de trois semaines avec un plan d'action fiable?**

Les membres de la Commission scolaire des Patriotes expliquent que ce serait « travailler dans le vide » que de préparer un retour en classe sans avoir de scénario clair en main. **Va-t-il y avoir une école à double vitesse : ceux qui reprennent en mai et ceux qui reprennent en septembre? Comment s'assurer que tout le monde est à jour?** J'ai peur pour les enfants en difficultés scolaires.

Les parents sont inquiets!

Horacio Arruda assure qu'« heureusement, les complications chez les enfants sont excessivement rares ». **Mais qu'arrive-t-il si mon enfant fait partie des rares cas? Comment pourrais-je accepter de prendre ce risque pour mon enfant, la personne la plus importante de ma vie?**

Horacio ajoute « Si on ouvre les écoles, ça va se faire avec des façons de travailler très différentes. On ne sera pas comme l'école d'avant. La distanciation sociale va devoir être respectée ». **Comment fait-on pour faire respecter la distanciation dans les écoles avec des enfants en bas âge?**

Levon Abrahamyan, professeur de virologie à la faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal est clair : « Je crois que la situation épidémiologique actuelle, surtout au Québec, ne nous donne pas assez de confiance pour faire des bonnes prévisions sur ce qui se passera ». C'est là que j'ai des doutes. J'ai bien compris le principe d'immunité naturelle et dans le principe, je suis bien sûr pour. Mais aux vues du manque de recul, d'informations et de directives claires, j'ai l'impression que les enfants, parents et professeurs vont faire l'objet d'essais et d'erreurs, comme des rats de laboratoire et ça me rend anxieuse.

Nous n'avons pas d'autre choix que de lâcher prise, faire confiance et attendre. Cependant, choisir si mon enfant ira ou non à l'école en mai est une grande source de stress et je pense ne pas être le seul parent à vivre aussi mal la situation.